

Sources de bénéfices

Le document suivant est présenté conformément aux directives du BSIF en matière de communication des sources de bénéfices (« SDB »). Les SDB ne constituent pas une mesure financière définie par les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Il n'existe aucune méthodologie normalisée en matière de présentation des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthodologie, des estimations et des hypothèses utilisées, et il est sensible à ces éléments.

Les SDB identifient les diverses sources du bénéfice net calculé conformément aux IFRS, et ils donnent une analyse de l'écart entre le bénéfice net réel et le bénéfice net prévu en fonction des contrats en vigueur et des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur

Fraction du bénéfice net avant impôt consolidé découlant des contrats en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables formulées au début de la période visée. Le bénéfice prévu des sociétés de gestion d'actifs correspond à leur bénéfice net avant impôt.

Avec prise d'effet le 1er janvier 2022, la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS a été modifiée. Nous avons mis à jour les périodes précédentes afin de refléter cette modification de présentation.

Incidence des affaires nouvelles

Incidence au point de vente sur le bénéfice net avant impôt de la souscription de nouveaux contrats au cours de la période visée. La souscription de nouveaux contrats pourrait entraîner un profit ou une perte au point de vente, en grande partie parce que les hypothèses relatives aux évaluations sont différentes des hypothèses relatives aux prix ou que les frais d'acquisition peuvent différer des frais supposés lors de l'établissement des prix.

Gains et pertes actuariels

Gains et pertes avant impôt attribuables à la différence entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de la période visée.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction

Incidence sur le bénéfice net avant impôt des modifications de méthodes et d'hypothèses actuarielles ou d'autres mesures de la direction.

Autres

Incidence sur le bénéfice net avant impôt non couverte par les catégories précédentes. Par exemple, les coûts liés aux acquisitions, aux intégrations et aux restructurations ainsi que les autres coûts connexes.

Bénéfice relatif à l'excédent

Bénéfice net avant impôt provenant des fonds excédentaires de la société. Le bénéfice relatif à l'excédent comprend les profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente ainsi que les rendements nets des placements sur les excédents, comme les produits de placement, les produits (pertes) sur les placements en capitaux de lancement, les immeubles de placement comptabilisés à la valeur de marché et les intérêts sur la dette.

Exercice clos le 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens)	Sun Life Canada	Sun Life É.-U.	Gestion d'actif SL'	Sun Life Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur	1,268	692	1 609	579	(238)	3 910
Incidence des affaires nouvelles	130	-	-	(50)	-	80
Gains et pertes actuariels	(10)	157	-	(120)	(73)	(46)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	98	(18)	-	(41)	44	83
Autres	(3)	(172)	(67)	10	(187)	(419)
Bénéfice d'exploitation (avant impôt)	1 483	659	1 542	378	(454)	3 608
Bénéfice relatif à l'excédent	40	70	-	156	49	315
Bénéfice avant impôt	1 523	729	1 542	534	(405)	3 923
Impôt sur le résultat	(363)	(143)	(345)	(63)	293	(621)
Bénéfice avant les participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation et les dividendes sur actions privilégiées	1 160	586	1 197	471	(112)	3 302
À déduire :						
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	56	-	-	56
Bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation	160	-	-	(44)	-	116
Dividendes sur actions privilégiées	-	-	-	-	70	70
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	1 000	586	1 141	515	(182)	3 060

Exercice clos le 31 décembre 2021 (en millions de dollars canadiens)	Sun Life Canada	Sun Life É.-U.	Gestion d'actif SL'	Sun Life Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur	119	-	-	(46)	-	73
Incidence des affaires nouvelles	876	199	-	45	(133)	987
Gains et pertes actuariels	52	(126)	-	135	5	66
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(118)	(14)	(470)	352	(70)	(320)
Autres	2 154	553	1 264	1 098	(377)	4 692
Bénéfice d'exploitation (avant impôt)	53	70	-	164	122	409
Bénéfice relatif à l'excédent	2 207	623	1 264	1 262	(255)	5 101
Bénéfice avant impôt	(384)	(124)	(372)	(117)	266	(731)
Impôt sur le résultat	1 823	499	892	1 145	11	4 370
Bénéfice avant les participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation et les dividendes sur actions privilégiées						
À déduire :						
Participations ne donnant pas le contrôle	265	-	-	70	-	335
Bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation	-	-	-	-	101	101
Dividendes sur actions privilégiées	1 558	499	892	1 075	(90)	3 934
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires						

Les sources de bénéfices pour 2022 et 2021 reflètent le changement apporté en 2022 à la présentation des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Les montants indiqués précédemment aux postes Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur et Autres étaient de 1 815 \$ et de (551) \$ pour Gestion d'actif SL, et ils étaient de 3 967 \$ et de (401) \$ pour le total (exercice 2021).

Analyse des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice avant impôt prévu sur les affaires en vigueur s'est établi à 3 910 M\$, en hausse de 24 millions par rapport à 2021. Cette hausse est attribuable à la croissance des affaires et à l'apport de l'acquisition de DentaQuest, qui ont été partiellement contrebalancés par la baisse du bénéfice tiré de la gestion de patrimoine et d'actifs, ce qui reflète le recul des marchés boursiers.

Les gains en affaires nouvelles en 2022 se sont établis à 80 M\$, en hausse de 7 M\$ par rapport à 2021, en raison des gains en affaires nouvelles au Canada.

La perte actuarielle avant impôt de 46 M\$ pour 2022 est principalement attribuable au repli des marchés boursiers et à la fluctuation des taux d'intérêt. Cela a été partiellement contrebalancé par les activités de placement favorables dans l'ensemble des secteurs et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité en raison des affaires d'assurance-maladie en excédent de pertes aux États-Unis.

Pour l'exercice 2022, des modifications d'hypothèses et des mesures de la direction ont entraîné un gain avant impôt de 83 M\$. Au Canada, le gain avant impôt de 98 M\$ découle de plusieurs changements de méthodes pour la plupart avantageux et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité aux Régimes collectifs de retraite (RCR). Aux États-Unis, la perte avant impôt de 18 M\$ découle des mises à jour visant à refléter les déchéances et les comportements des titulaires de contrat pour la gestion des affaires en vigueur. En Asie, la perte avant impôt de 41 M\$ découle des mises à jour visant à refléter les déchéances et les comportements des titulaires de contrat. L'élément le plus important concernait l'incidence défavorable des déchéances enregistrées au Vietnam. Du côté de l'Organisation internationale, le gain avant impôt de 44 M\$ est attribuable à la mise à jour des résultats au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni.

Les autres éléments se sont traduits par une perte avant impôt de 419 M\$ en 2022. La perte inclut une charge de 170 M\$ liée à la vente de la Sun Life UK¹, à l'acquisition de DentaQuest et aux coûts d'intégration connexes ainsi qu'à l'augmentation des passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC, et une charge reflétant la résolution d'une question liée à la fixation des prix de la réassurance pour la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les variations de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS² et le profit tiré de la cession-bail de notre bureau de Wellesley aux États-Unis.

Le bénéfice net avant impôt relatif à l'excédent s'est établi à 315 M\$ en 2022, en baisse de 94 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

L'impôt sur le résultat comprend une augmentation de la valeur de l'actif d'impôt différé liée à la modification du taux d'imposition au Canada.³

¹ Le 4 août 2022, nous avons conclu une entente visant la vente de la SLF of Canada UK Limited (la « Sun Life UK ») à Phoenix Group Holdings plc (« Phoenix Group »). Au troisième trimestre de 2022, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 170 M\$ (108 M€) relative au goodwill attribué qui ne devrait pas être recouvrée au moyen de la vente (la « vente de la Sun Life UK »).

² MFS Investment Management (la « MFS »)

³ Le 15 décembre 2022, une loi prévoyant d'imposer une surtaxe additionnelle de 1,5 % sur le revenu imposable des banques et des compagnies d'assurance supérieur à 100 M\$ a été promulguée au Canada (la « modification du taux d'imposition au Canada »). Cette loi s'applique rétroactivement au budget fédéral du 7 avril 2022. Pour cette raison, le bénéfice net déclaré a augmenté de 127 M\$ au quatrième trimestre, reflété aux postes Modifications des hypothèses et mesures de la direction et Autres ajustements.